**Cas : Yecenia Armenta Graciano, Mexique**

Procureur général de l’État de la Sinaloa

*Marco Antonio Higuera Gómez*

*Procurador General de Justicia del Estado de Sinaloa*

*Procuraduría General de Justicia del Estado de Sinaloa*

*Blvd. Enrique Sánchez Alonso No. 1833*

*Desarrollo Plan Tres Ríos*

*C.P. 80030, Culiacán*

*Sinaloa*

*Mexique*

Monsieur le Procureur général,

En juillet 2012, Yecenia Armenta Graciano a été battue, asphyxiée et violée par des policiers fédéraux en civil à Culiacán, jusqu’à ce qu’elle « avoue » le meurtre de son mari. On l’a également obligée à signer une déclaration alors qu’elle avait les yeux bandés.

En détention, des médecins employés par l'État ont examiné Yecenia mais n’ont pas répertorié ses blessures. Deux examens médicaux indépendants conformes aux normes internationales ont permis de conclure que cette femme avait été torturée.

Yecenia est incarcérée depuis trois ans, condamnée uniquement sur la base des « aveux » qui lui ont été extorqués sous la torture. Le ministère public n’a présenté aucun élément de preuve contre elle.

Monsieur le Procureur général, je vous demande :

* d’abandonner les charges retenues contre Yecenia Armenta Graciano et de la faire libérer immédiatement ;
* de diligenter sans délai une enquête minutieuse et impartiale sur les actes de torture infligés à cette femme, et de traduire les responsables présumés en justice.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur général, l’expression de ma considération distinguée.